

Que recherchez-vous ?

Défis locaux Points de vue Elus de terrain On a lu pour vous Vos questions

 Recherche

 Magazine

 Newsletters

Services Emploi Agenda et évènements Formations Open Data WEBINARS Editions

Abonné

Portrait-robot des secrétaires de mairie, ces couteaux suisses à revaloriser d'urgence

PASCALE TESSIER

Publié le 20/09/2022

    

SUR LE MÊME SUJET

- ▶ Secrétaires de mairie : la lutte contre la pénurie s'annonce ardue
- ▶ Secrétaire de mairie, un cadre d'emplois rénové

SOYEZ LE PREMIER À RÉAGIR



© Anne-Charlotte Compan pour le SNDGCT

Tout aussi indispensable au maire qu'à la population, dernier service public aussi parfois, la secrétaire de mairie a fait l'objet le 16 septembre d'une journée de réflexion sur son statut et son avenir par l'association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) et le syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT). L'occasion de mieux comprendre le parcours, le profil... et l'avenir quelque peu assombri de ces bras droits des édiles.

Les clichés ont la vie dure, car bien qu'il forme avec lui un binôme essentiel, la secrétaire de mairie n'est souvent juste là que « pour taper le courrier du maire » dans l'esprit de la population ! Face à une profession en quête de revalorisation qui peine à recruter, l'association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF) et le syndicat des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) ont choisi pour thème de leur colloque annuel les secrétaires de mairie, en se demandant si elles constituaient « une espèce menacée de la territoriale ou une clef de voûte du bloc local au 21ème siècle ? » En phase, Stéphane Pintre, président du SNDGCT, et Dominique Garnier, secrétaire général de l'ADGCF, ont affirmé, tour à tour, que pour la secrétaire de mairie, il fallait « trouver les moyens de conserver l'attractivité professionnelle », et qu'elle constituait « un trait d'union privilégié entre les élus et la population. »



Que recherchez-vous ?

Défis locaux Points de vue Elus de terrain On a lu pour vous Vos questions

Recherche

Magazine

Newsletters

Services Emploi Agenda et évènements Formations Open Data WEBINARS Editions

La féminisation multipliée par deux en 30 ans

Premier enseignement : le métier est inégalement pratiqué, avec une diversité des cadres d'emploi : 64 % des secrétaires de mairie sont des agents administratifs territoriaux (catégorie C), 20,5 % des rédacteurs territoriaux et 15,5 % des attachés territoriaux (catégorie A).

70 % ont des durées de travail supérieures à 35 heures hebdomadaires (dont 89 % d'hommes) et si la moitié des secrétaires sont à temps complet dans une seule mairie, 27 % partagent leur temps entre deux, quand 23 % en ont trois ou plus. Le temps partiel, minoritaire constitue souvent « un salaire d'appoint. » Un tiers des secrétaires travaille dans sa commune de résidence. La présence des femmes « a été multipliée par deux en 30 ans », a affirmé Stéphane Vignon, et elles sont 88 % dans la Somme, notamment, dans les communes de moins de 1000 habitants.

L'étude de l'attractivité montre que 46 % n'exerçaient aucune activité professionnelle avant d'accepter ce poste. L'opportunité est issue d'un reclassement professionnel, qu'il s'agisse de candidats sans diplôme de l'enseignement supérieur ou de Bac+3 ou bac+5 n'ayant pas trouvé de débouché dans leur domaine. Parfois aussi, c'est la conséquence d'une reprise du travail après une période de chômage, « pour compenser un échec professionnel ou une opportunité d'avancement. » Seuls 16 % des candidats accèdent à la profession en étant lauréat d'un concours, mais « une part importante » passe le concours une fois entré en fonction. 20 % n'ont pas le statut de fonctionnaire.

Un spécialiste du général

Les écueils de la profession portent sur le rôle exact des secrétaires, que l'universitaire identifie comme étant « en tension. » En effet, il doit être « un spécialiste du général » et si la diversité des activités font l'intérêt majeur, elle nécessite des compétences multiples. Certains ont appris sur le tas, d'autres ont investi des compétences acquises précédemment, mais tous se disent « difficilement disponibles » pour suivre une formation, par manque de temps ou difficulté à rattraper le temps passé loin de la mairie.

L'activité dépassant le cadre strictement administratif « le vocabulaire est jugé réducteur », a souligné Stéphane Vignon. Dans les faits, le travail dépend de la personnalité du maire et l'enjeu est de trouver sa place dans le binôme. 46 % pensent que la polyvalence du métier risque d'être remis en cause, quand 21 % des secrétaires de mairie sont « très pessimistes et pensent que le métier va disparaître. »

« Mouton à 5 pattes »

Le blues des secrétaires de mairie nécessite-t-il de tirer la sonnette d'alarme ? C'est la question que se sont posée Marie-Françoise Gicquel, directrice générale des services (DGS) de Abbaretz pour qui « la diversité et l'autonomie » sont sources d'attractivité. La proximité de la population fait qu'elle ne s'est « jamais ennuyée » et qu'elle estime faire « chaque jour des choses différentes. » Sur la même longueur d'onde, son homologue de Bouée, Pierre Durand, loue



Que recherchez-vous ?

Défis locaux Points de vue Elus de terrain On a lu pour vous Vos questions

Recherche

Magazine

Newsletters

Services Emploi Agenda et évènements Formations Open Data WEBINARS Editions

Pas de solution unique

Carole Tary, directrice du centre de gestion de Haute-Saône, ne conteste pas la tension du métier, car ceux qui partagent leur temps entre plusieurs collectivités absorbent aussi des charges de transport et affrontent des problématiques différentes d'une collectivité à l'autre. La mobilité, c'est justement ce que Jean-Charles de Belly a défendu, en évoquant « la clause de solidarité obligatoire qui marche super bien sur notre territoire quand un secrétaire fait un remplacement dans une autre commune » avec une indemnité de déplacement à la clé. » Marie-Françoise Gicquel a rappelé que l'État « a transféré beaucoup aux communes, imposant des délais très très courts », occasionnant « une surcharge de travail importante. » Le nombre croissant de maires encore en activité professionnelle nécessite aussi que la secrétaire de mairie « soit plus présente. »

Pour Murielle Fabre, secrétaire générale de l'association des maires de France (AMF), le lien entre le maire et sa secrétaire est « une évidence » et estime qu'elles ont « toute leur place. » Le recrutement est difficile car c'est un métier territorial alors que la réalité est celle d'un recrutement local. » Face à « autant de spécificités que de territoires » il ne faut pas chercher de solution unique mais travailler au cas par cas. En favorisant un échange de bonnes pratiques que l'assemblée a perçu comme un appel à travailler ensemble « pour avoir enfin des perspectives pour les secrétaires de mairie » et faire évoluer un statut pour lequel l'AMF a fait plusieurs propositions.